

ARRÊTÉ
de réglementation temporaire de la circulation
à l'occasion de travaux de raccordement à la fibre optique au 2 impasse de l'Isarce à IGON

Le Maire de la Commune d'IGON

- Vu le Code Général des collectivités territoriales, notamment les articles L 2213-12, et L 3221-4,
Vu le Code de la Route, et notamment les articles R 411-8, R 411-25 et R 411-21-1,
Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière, quatrième partie, Signalisation de prescription, et huitième partie, Signalisation temporaire
Vu la demande faite le 12 juin 2023 par Melhaoui Sanae de la société KYNTUS, située 23 avenue Léon Brégué 78140 Vélizy Villacoublay
Considérant que les travaux de raccordement à la fibre optique au 2 impasse de l'Isarce à IGON, auront lieu le 3 juillet 2023, de 8h00 à 12h00,
Considérant qu'il y a lieu de régler la circulation dans un but de sécurité publique aux alentours,

ARRÊTÉ

- Article 1^{er}** : Le 3 juillet 2023, de 8h00 à 12h00, la société KYNTUS est autorisée à effectuer des travaux de raccordement à la fibre optique au 2 impasse de l'Isarce à IGON.
- Article 2^{ème}** : Pendant les travaux, la circulation sera alternée par feux tricolores. La vitesse sera limitée à 30km/heure.
Des moyens de signalisation seront mis en place pour permettre l'exécution du présent arrêté. Cette mise en place est à la charge du demandeur qui en est seul responsable.
- Article 3^{ème}** : Aucun stationnement ne sera autorisé sur l'emprise des travaux excepté pour les véhicules affectés au chantier.
- Article 4^{ème}** : L'entreprise est chargée de laisser les voies de circulation dans leur état initial.
- Article 6^{ème}** : Ampliation du présent arrêté, qui sera affiché en mairie et notifié à l'intéressé, sera adressée à :
- Monsieur le Commandant de Brigade de la Gendarmerie de Nay
- Monsieur le Commandant du Corps des Sapeurs-Pompiers du Pays de Nay
- Monsieur le Président de la CCPN pour le service Déchets
- Melhaoui Sanae de la société KYNTUS, située 23 avenue Léon Brégué 78140 Vélizy Villacoublay

Fait à IGON, le 14 juin 2023

Marc LABAT

Maire d'IGON

